

Réf: Dossier 409477

Avis de constitution

SOCIETE « AMANA TAXIS SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE, Lot 137,
Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 28/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANA TAXIS SARL »

Objet :

- Transport public de bien et personne
- Commerce de pièces détachées de véhicule
- Location et vente de matériels de transport

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation dans toute société existante ou en créer ;

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE, Lot 137,
Ilot 17

Dirigeant(s) M AMOROFY AKA FIDELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05264 du 08/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28792/GTCA/RC/2025 du 08/05/2025

